

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

# VALMY

12, rue Jouffroy d'Abbas  
69009 LYON  
Tél. : 04 78 64 87 87  
valmy.direction@arpavie.fr

# Résidence Valmy

LYON - 69

EHPAD



## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun :**  
Métro ligne D, arrêt Valmy  
Bus : lignes 2, 3, 5, 36, 44 et 45, arrêt Valmy ou Pont Mouton

## ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
[www.arpavie.fr](http://www.arpavie.fr)

  
GRUPE ASSOCIATIF  
*Une histoire qui nous relie*

12, rue Jouffroy d'Abbas  
69009 LYON  
Tél. : 04 78 64 87 87

  
GRUPE ASSOCIATIF  
*Une histoire qui nous relie*

La résidence Valmy est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



## VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Valmy est située en plein cœur du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, à quelques pas de la rue Marietton et de ses nombreux commerces.

L'établissement est composé de chambres individuelles.

La résidence dispose d'une grande salle à manger ouverte sur un jardin intérieur privatif ainsi qu'une grande terrasse située au 4<sup>e</sup> étage.

La résidence est dotée d'une salle de kinésithérapie ainsi que d'un salon de coiffure.

## Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives afin d'assurer un accompagnement adapté.

Cette unité, située au 4<sup>e</sup> étage est dotée d'une terrasse sécurisée.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

## L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses animations : chants, tricot, ateliers cuisine, karaokés, jeux de société, ateliers écriture, gymnastique douce. Elle propose également des ateliers artistiques comme la peinture.

Ces activités sont essentielles dans la vie de l'établissement, elles ont pour objectif de maintenir les facultés intellectuelles et physiques ainsi que le lien social. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également des animations intergénérationnelles favorisant les rencontres.

## LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

**Un projet de soins individualisé,** visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
2. Un jardin privatif
3. Une implantation urbaine
4. Des animations très variées

